

L'Etat va soutenir à hauteur de 10,1M€ des projets parisiens lauréats du programme « Ville de demain »

Le Préfet de Région et le Commissaire Général à l'Investissement ont annoncé les lauréats franciliens de l'appel à projets « Ville de demain », dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir. « Paris - Arc de l'Innovation » fait partie des 13 projets sélectionnés et bénéficiera à ce titre d'un soutien financier de l'Etat d'un montant de 10,1 M€.

La seconde tranche de l'appel à projet Ville de demain, dédié à l'innovation urbaine et à la transition énergétique, a récompensé 31 projets nationaux, dont 13 projets en Ile de France. 10 projets parisiens innovants bénéficieront à ce titre d'un accompagnement financier de l'Etat, autour de la mise en place d'une trame verte, la gestion des déchets, l'économie circulaire et les démarches participatives.

Lancé en décembre 2015, le projet d'arc de l'innovation vise à faire des portes de Paris, entre la porte Pouchet et la porte de Vanves, des centralités du Grand Paris, et un « living lab » urbain pour préfigurer la ville de demain.

« Deux mois après le lancement de l'Arc de l'Innovation par Paris et une vingtaine de collectivités limitrophes, ce soutien de l'Etat vient conforter notre démarche de changer le regard sur les quartiers populaires et renforcer leur attractivité », salue Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité. « Ce soutien financier de l'Etat traduit aussi notre volonté de rechercher de nouvelles modalités de financement de l'action publique, plus innovantes et efficaces », souligne Julien Bargeton, adjoint à la Maire de Paris en charge des finances.

« Cette dotation de 10,1M€ va permettre d'accélérer la réalisation de dix projets, qui témoignent de la créativité et du dynamisme des acteurs de l'innovation. Je me réjouis par ailleurs que trois autres collectivités de l'Arc de l'Innovation – Plaine de France, Plaine Commune et Plaine de l'Ourcq – figurent aussi parmi les lauréats « Ville de demain ». Ces financements vont s'ajouter aux importants investissements engagés par nos collectivités et contribuer à bâtir la ville du futur, intelligente et durable », se réjouit Jean-Louis Missika.

Les 10 projets parisiens qui feront l'objet d'un financement de l'Etat :

Trilib : Installation d'un nouveau dispositif sur l'espace public pour la collecte de déchets recyclables ;

Caserne de Reuilly (Paris Habitat) : Étude pour le réemploi systématique en circuit court des déchets de chantiers ;

Micro-méthanisation : Mise en place et évaluation d'un site pilote de micro-méthanisation de biodéchets ;

Déchetterie en milieu urbain dense : Aménagement d'un centre de valorisation et d'apport des encombrants, au sous-sol d'équipements publics ;

Levé 3D : Réalisation d'une maquette 3D de l'ensemble du réseau urbain d'assainissement pour réduire le nombre d'interventions souterraines et répondre efficacement à la prévention des risques au travail ;

SOHO (RIVP) : Construction d'un bâtiment multifonctionnel comprenant des ateliers, des bureaux et des logements pour les jeunes entreprises ;

Chapelle International : Création d'un pôle de logistique urbaine pour la récolte et la distribution des marchandises au dernier kilomètre ;

Végétalisation des bâtiments : Multiplication des projets de nature en ville, entre toits et mur à végétaliser, avec un objectif de 100ha d'ici 2020 ;

Les écolieux (Paris Habitat) : Mise en place d'un modèle économique viable au bénéfice des futurs porteurs de projets d'agriculture urbaine sur 2 ensembles résidentiels ;

Pépinière urbaine (associations Khiasma/Bellastock) : Développement en co-construction d'un lieu innovant proposant des activités culturelles et citoyennes liées à l'agriculture urbaine et à l'économie circulaire.

Plus d'infos sur l'Arc de l'Innovation sur www.arcinnovation.fr.

#ArcInnovation